

Depuis plusieurs années, **le dumping social** gangrène dangereusement le bon modèle social mis en place par certaines compagnies maritimes, mais également par **Eurotunnel** premier opérateur transmanche.

Comme vous le savez, la compagnie maritime **P&O** applique des salaires bien en dessous des minima légaux du secteur maritime, en employant et exploitant des travailleurs issus de pays émergents.

Malgré la mise en place d'une loi française, dite « **Loi Le Gac** », censée encadrer et interdire ces pratiques, **très peu de contrôles** ont été menés à bord des navires en 2024, que ce soit sur les liaisons de la Manche ou en Méditerranée. Faute de moyens ou de volonté politique, **la France peine à faire respecter ses propres lois** !

Face à cette inaction, ces compagnies maritimes continuent **en toute impunité** à pratiquer le dumping social, faussant ainsi totalement la concurrence sur les liaisons transmanche.

Pendant ce temps, **le port de Dunkerque vient de recevoir 20 millions** d'euros de fonds européens pour moderniser son terminal ferry, une subvention qui profitera directement à la compagnie privée **DFDS**, l'un de nos concurrents directs.

De même, **côté Normandie**, la France accorde depuis des **années des centaines de millions d'euros** de subventions à cette même compagnie maritime pour financer ses liaisons vers l'Irlande.

Le constat est sans appel : la concurrence est déloyale.

Eurotunnel ne touche **aucune subvention**, nos trafics fret sont **en baisse**, et notre modèle économique **est en danger**.

Pire encore, ces aides publiques, financées par **nos impôts**, risquent à terme **de mettre en péril nos emplois** !

Le combat contre le dumping social est crucial pour défendre nos conditions de travail et l'avenir de nos métiers.

Aujourd'hui, **seuls Eurotunnel et Brittany Ferries** semblent prendre la mesure de ce fléau. Les salariés doivent aussi en être conscients : ces pratiques à bas coût constituent **une véritable menace** pour l'emploi dans notre secteur.

Ensemble, restons mobilisés !

Force Ouvrière a interpellé à plusieurs niveaux les responsables politiques, ceux qui ont le pouvoir – et le devoir – de faire appliquer la loi. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des **suites de ces démarches**.

Pas de trêve estivale : nos emplois avant tout !

N'hésitez pas à faire entendre votre voix, à partager vos réflexions. **C'est ensemble que nous serons forts.**

Syndicalement,

Vos élus **Force Ouvrière Eurotunnel**